

NOUVEAUTÉ

ACCÉDEZ À VOTRE ATTESTATION DE DROITS TIERS PAYANT OÙ QUE VOUS SOYEZ DEPUIS VOTRE ESPACE CLIENT ET L'APPLICATION MOBILE !

Votre attestation de droits tiers payant dématérialisée est disponible 24 h/24 et 7 j/7 dans votre espace client et sur l'application mobile. Vous pouvez en temps réel, la visualiser, la télécharger, l'imprimer ou l'envoyer par mail à votre professionnel de santé.



3 ÉTAPES À SUIVRE DEPUIS VOTRE ESPACE CLIENT

JE ME CONNECTE

- 1 > Rendez-vous sur mon.apicil.com
- 2 > Choisir «Particulier» dans le menu «Connexion» en haut à droite
- 3 > Connectez-vous à votre espace client, à l'aide de votre **identifiant** (n° client/adhérent) et **mot de passe**

Première connexion ?

- 1 > Cliquez sur «Activer mon compte» dans la rubrique «Nouveaux adhérents»
- 2 > Et laissez-vous guider !



JE CONSULTE, TÉLÉCHARGE ET/OU IMPRIME MES DROITS DE TIERS PAYANT

- > Sur la page d'accueil, cliquez sur «Consulter mon attestation»
- > Cliquez ensuite sur «Télécharger» pour l'imprimer



J'ENVOIE PAR MAIL MON ATTESTATION DE DROITS DE TIERS PAYANT

Pour envoyer par mail mon attestation à mon professionnel de santé :



- > Rien de plus simple ! J'appuie sur «Envoyer par mail»

Disponible en janvier 2021



3 ÉTAPES À SUIVRE DEPUIS VOTRE APPLICATION MOBILE

JE ME CONNECTE

- 1 > Téléchargez gratuitement l'application mobile **APICIL, mon espace santé**



- 2 > Vous êtes client santé et vous avez déjà créé votre compte sur votre espace client apicil.com ? **Identifiez-vous !**
- 3 > Votre compte n'est pas activé ? **Créez-le directement** via l'application !

J'ACCÈDE À L'APPLICATION

- > Sur le tableau de bord de l'application mobile, cliquer sur «Voir mon attestation»



J'ENVOIE MON ATTESTATION DE TIERS PAYANT A MES BÉNÉFICIAIRES ET AUX PROFESSIONNELS DE SANTÉ !

- > Votre attestation de droits tiers payant est **automatiquement mise à jour** chaque année et à chaque évolution de votre contrat.

Partagez simplement et rapidement votre attestation de droits tiers payant avec vos praticiens !

Disponible en janvier 2021

